

famille? Joseph, fils de Jacob, gouvernait la maison de son maître—*gubernabat creditam sibi domum*, et tous les trésors qui étaient placés sous sa garde — *et universa quae ei tradita fuerant*. Le père céleste a témoigné au nouveau Joseph une confiance d'autant supérieure à celle de l'égyptien que plus précieux étaient les trésors remis à sa vigilance. Dieu n'aime rien tant que son fils. En le confiant à Joseph, il nous a donné la mesure que doivent remplir nos hommages.

Mgr. D'HULST.

### COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS

#### SOLENNITE DE SAINT JOSEPH

Notre ordo indique pour le IIIe dimanche après Pâques la messe chantée de saint Joseph, tandis que l'*Ami du clergé* a affirmé l'autorité dernière qu'il faut célébrer la messe des Rogations, s'il n'y a qu'un prêtre et si l'on fait la procession, ou si l'on ne fait pas la procession, la messe de saint Marc ou de saint Joseph, à volonté. Lequel faudra-t-il suivre ?

Commençons par répondre à la fin de cette question : Lequel faut-il suivre, le 25 avril 1920 ?

Lorsqu'on doute seulement que l'ordo soit fautif, et ce sera toujours le cas lorsqu'on n'a pas fait une étude sérieuse de liturgie générale et de plus des indults de nos solennités, comme des solennités générales dans l'Eglise lorsqu'il en est question comme dans ce cas-ci, on est tenu de suivre l'ordo en faveur duquel il y a présomption. Mais si, après avoir fait cette sérieuse étude, l'on arrive à la conclusion, non probable, mais certaine, que l'ordo est fautif, on ne doit pas le suivre.

Considérons maintenant le cas proposé. En France et dans d'autres pays soumis sur ce point au droit commun, on doit observer la réponse de l'*Ami du clergé*.<sup>1</sup> L'on célébrera donc,

<sup>1</sup> Cette réponse se lit au n. 50, de l'*Ami du clergé*, du 28 août 1919, p. 1038.

s'il y a p  
siale, la  
messe des  
l'on préfi  
si un cur  
après la  
l'exclusio  
faire, si  
l'Ami du  
particulie  
Mais l  
peut, tou  
peut don  
au Canac  
naître no  
Or, not  
cial de Q  
alors sou  
privilégi  
titulaire.  
étude pu  
sont auto  
pour leu  
fête de  
célébrée  
qu'un pr  
messes d  
cession e  
vent dir

<sup>2</sup> Ces i  
analysés  
en 1917,  
<sup>3</sup> Page.